

LE MAG' #76

ENSEMBLE,
FAIRE LA VILLE
DE DEMAIN

Budget
Participatif 2021 :
découvrez les
lauréats !

Faire plus
pour la mobilité
électrique

2022

FAIRE LA VILLE DE DEMAIN

Ensemble



es

LES ARBRES REMARQUABLES DU DOMAINE DE BEAUREGARD

*Quesako Catalpa ? Avez-vous déjà
vu un cyprès chauve ?
L'arbre aux haricots, vous
connaissez ?*

Ils font partie des 94 espèces
différentes d'arbres présentes
sur le domaine de Beauregard
à La Celle Saint-Cloud.

Parmi elles, 22 sont dites
« remarquables » à cause de leurs
caractéristiques exceptionnelles :
rareté, âge, intérêt historique,
critères biologiques, etc.

Leur recensement a été réalisé par
l'association des naturalistes des
Yvelines qui a aussi organisé deux
visites gratuites de découverte les
samedis 18 et 25 septembre.

Alors, si vous aussi, vous êtes
curieux de découvrir la richesse
du patrimoine arboré du domaine,
un livret est disponible à la Mairie
de La Celle Saint-Cloud et à l'accueil
de votre agence. Bonne balade !



Sommaire

Édito	4
- Dossier	
Enquête de satisfaction 2021 : les résultats	6
- Décryptage	
Ensemble, faire la ville de demain	10
- Actualités	
Budget Participatif 2021 : découvrez les lauréats !	12
- Tous responsables	
Faire plus pour la mobilité électrique	14
La réhabilitation, une solution pour limiter le changement climatique	16
Ensemble pour la biodiversité !	18
- À la loupe	
Soyons économes !	19

Elogie-Siemp Le Mag' est édité par Elogie-Siemp • 8, boulevard d'Indochine à Paris 19^{ème} • RCS Paris B 552 038 200 •
Tél. : 01 40 47 55 55 • communication@elogie-siemp.paris • Directrice de la publication : Valérie de Brem •
Rédaction et réalisation : Direction de la communication • Crédits : Charlie Prod, Michel Nicolle, Elogie-Siemp,
Eveline de Brauw, Unsplash, Flaticon • Impression : Willaume-Egret • janvier 2022

ÉDITO

Cette année encore, et malgré un contexte sanitaire fragile, les équipes d'Elogie-Siemp se sont mobilisées pour répondre au mieux à vos attentes et besoins.

Ainsi, lors de l'enquête de satisfaction annuelle, vous avez évalué la qualité de la gestion locative et de votre cadre de vie. En retour, nous avons mis en place des actions venant renforcer le travail déjà mené dans le cadre de notre certification Qualibail, notamment sur la propreté et les incivilités, vos demandes d'intervention et le suivi de celles-ci. Découvrez les principaux résultats et le très bon taux 2021 de décroché d'Elogie-Siemp Contact.

Nous avons également poursuivi cette année nos objectifs de bailleur social, acteur de la ville et de la société. Vous découvrirez dans ce Mag', notre projet stratégique 2021-2025 pour lequel vous nous avez donné votre avis et vos priorités.

Prenez également connaissance de nos actions en matière de développement durable, permettant de limiter le réchauffement climatique.

Nous vous adressons, et tous les collaborateurs d'Elogie-Siemp, nos meilleurs vœux pour cette année 2022 !



Laurence Patrice
Présidente



Valérie de Brem
Directrice générale



UN PARTENARIAT AVEC VRAC POUR DES PRODUITS TRÈS ABORDABLES

Depuis décembre dernier, VRAC s'est installé dans le quartier des Amandiers, dans le 20^{ème} arrondissement.

Qu'est-ce que VRAC ?

C'est un groupement d'achat, proposant des produits alimentaires et ménagers de qualité et à prix coûtant (c'est à dire sans marge, et donc moins chers !). C'est non seulement mieux consommer, faire des économies, mais également participer à la préservation de l'environnement en achetant des produits sans emballage et donc sans déchet plastique.

Venez découvrir VRAC dans le local de l'UNRPA au 14, rue Tlemcen, à Paris 20^{ème}, tous les 3^{ème} jeudis de chaque mois, de 15h à 18h !

Toutes les informations sur : www.paris.vrac-asso.org/adherer-et-commander

ENQUÊTE DE SATISFACTION 2021 : LES RÉSULTATS...



Du 17 mai au 29 juin s'est déroulée cette année l'enquête de satisfaction locataires commune aux trois principaux bailleurs sociaux parisiens, Paris Habitat, la RIVP et Elogie-Siemp.

Un panel a été constitué pour une très bonne représentativité de chacun d'entre vous. Ainsi, vous êtes 2 970 locataires à avoir été sollicités lors du questionnaire téléphonique effectué par le cabinet « Règle de Trois » pour apporter vos réponses, appréciations et ressentis.

Cette enquête a notamment abordé les thématiques de qualité de vie dans le quartier, la propreté, le logement et ses équipements, les travaux et interventions techniques, l'accueil, l'information, la communication, le traitement des demandes...

L'ensemble de ces résultats est ensuite analysé de manière approfondie à l'échelle des agences et des secteurs afin de mettre en œuvre des actions ciblées et ainsi répondre au mieux à vos attentes et améliorer la qualité du service rendu.



est la note de satisfaction globale que vous avez donnée à Elogie-Siemp, en augmentation chaque année depuis maintenant trois ans !



pour la satisfaction dans le logement, stable par rapport à l'année 2020.

LA QUALITÉ DE SERVICE



pour la qualité du contact avec votre gardien ou gardienne.

C'est la note que vous avez donnée pour la qualité des contacts avec les collaborateurs Elogie-Siemp.



Plusieurs actions concrètes ont été mises en place pour vous accompagner tout au long de votre parcours locatif au sein d'Elogie-Siemp :

- La création de la **foire aux questions** sur votre espace locataire reprenant vos questions les plus fréquentes ;
- L'installation d'**écrans-totems** dans nos agences pour vous accompagner dans la création et l'utilisation de votre compte locataire ;
- La révision de l'**affichage dans les halls** avec une nouvelle affiche « Nous contacter » rappelant les coordonnées de vos contacts privilégiés.

De nouvelles actions sont prévues pour 2022 :

- L'arrivée des **conseillers numériques en agence** pour vous accompagner avec les écrans-totems ;
- L'**amélioration de votre espace locataire**, au 1^{er} trimestre 2022, qui viendra renforcer l'offre de service digitalisée.



6,0
/10

pour le traitement de vos demandes techniques.
Une note en augmentation depuis deux ans. En 2019, cette note était de **5,3/10**, et de **5,7/10** en 2020.

Ces résultats témoignent à nouveau des actions engagées depuis 2018 dans le cadre de notre démarche Qualibail, notamment pour la prise en charge et le traitement de vos demandes, ainsi que l'évaluation de nos prestataires à travers les enquêtes de satisfaction que nous vous envoyons par SMS et e-mail après chaque intervention technique.

C'est la note attribuée au traitement des demandes administratives.
En 2020, cette note était de **4,7/10**.

5,0
/10

6,7/10 pour la clarté de la réponse apportée.

Vous avez souligné l'effort entrepris sur les délais de réponse à vos demandes, l'amélioration interne de nos processus et de nos outils de traitement et de suivi.

LA PROPRETÉ



6,7
/10

est la note que vous avez attribuée à la propreté des parties communes.
Une note en constante augmentation depuis 2019, où la note était de **6,4/10**.

6,5/10

pour les halls d'entrée.

6,8/10

pour les espaces extérieurs.

Elogie-Siemp a à cœur de répondre à vos attentes et poursuit son engagement en renforçant le travail déjà entrepris avec :

- La mise en place de plans d'actions propreté ciblés répondant aux problématiques par résidence ;
- La poursuite des contrôles et d'évaluations des sociétés prestataires pour l'entretien ;
- La formation de nos employés d'immeuble aux nouvelles techniques de nettoyage ;
- Une démarche spécifique sur la propreté à laquelle vous serez associés ;
- L'élargissement de l'expérimentation de l'assermentation de certains collaborateurs, qui va venir renforcer les outils existants destinés à lutter contre les incivilités.

LES ÉQUIPEMENTS



6,7
/10

pour le fonctionnement des équipements de votre logement.
La direction technique et réhabilitation identifie les problématiques et élabore des plans d'actions spécifiques par immeuble, afin d'améliorer leur fonctionnement.

C'est la note que vous avez attribuée pour les équipements collectifs contre **6,1/10** l'année précédente.
Cette amélioration traduit notamment notre poursuite du programme de renouvellement des contrôles d'accès auxquels vous êtes attentifs et avez attribué la note de **6,7/10** en 2021.

6,4
/10

> NOS ENGAGEMENTS

Votre satisfaction et l'amélioration de la qualité de service constituent notre premier objectif. L'ensemble de nos collaborateurs s'y engage par des actions prioritaires et concrètes portant notamment sur la propreté des espaces extérieurs et des parties communes, le traitement des demandes techniques et administratives, et l'information donnée dans le cadre des travaux réalisés. Afin de poursuivre dans cette dynamique d'amélioration continue, nous formons nos équipes aux enjeux de « l'expérience locataires », conformément à notre projet stratégique.

L'AFNOR a d'ailleurs confirmé en novembre dernier notre certification Engagement de service Qualibail obtenue à la même période l'année précédente. Celle-ci traduit la dynamique d'amélioration et l'implication quotidienne des équipes Elogie-Siemp pour la qualité du service qui vous est rendue.

82 %

Elogie-Siemp Contact vous accompagne tout au long de l'année, pour répondre au mieux à vos demandes. Ce sont environ **10 000 appels passés chaque mois**, auxquels les équipes répondent. Cette année, le **taux de décroché est de 82 %**, le meilleur taux jamais atteint ! Cela contribue à l'amélioration de votre satisfaction, et nous allons tout mettre en œuvre pour maintenir ce chiffre et également travailler à l'amélioration de la qualité des réponses apportées à vos questions.





ENSEMBLE FAIRE LA VILLE DE DEMAIN

Un grand merci aux 270 locataires qui ont répondu cet automne à notre questionnaire ! Vous avez ainsi participé à l'élaboration de notre projet stratégique 2021-2025 « Ensemble, faire la ville de demain » !

Son ambition ? Tracer les grandes orientations stratégiques d'Elogie-Siemp pour les 4 années à venir. Concrètement, cinq axes guideront l'action des équipes d'Elogie-Siemp, en s'appuyant sur trois valeurs : engagé, responsable et à l'écoute.

VOS PRIORITÉS !

- « Rénover énergétiquement les appartements. »
- « Avoir une politique active en faveur du maintien des familles dans Paris, et de l'installation de commerces qui font du lien social. »
- « Créer des jardins potagers dans les cours des immeubles et un espace dédié au compost. »
- « Accompagner les locataires les plus en difficulté. »
- « Faciliter la communication entre locataires, la solidarité et le vivre ensemble, améliorer l'écoute et les demandes des locataires. »
- « Rendre pratique et possible le stationnement de vélos pour chacun. »

> NOS PRINCIPAUX DÉFIS POUR LES ANNÉES À VENIR

- Le besoin d'accompagnement de nos locataires en perte de mobilité ou en voie de fragilisation sociale.
- La nécessité de développer l'offre et de la diversifier pour faire face à une très forte pression de la demande de logement social dans un contexte de territoire déjà densément construit.
- L'urgence d'agir face au défi climatique en tant que propriétaire de près de 30 000 logements.
- L'adaptation en continu de notre organisation humaine, de nos outils et de nos modes de fonctionnement aux évolutions de l'environnement économique, juridique, technologique, social et conjoncturel.

> ELOGIE-SIEMP DISPOSE D'ATOUTS SOLIDES

- Une société agile dotée d'une taille humaine lui donnant les moyens d'agir : 500 collaborateurs, une organisation lisible et territorialisée.
- Des collaborateurs compétents, engagés et impliqués, et notamment une forte présence de gardiens et gardiennes sur l'ensemble du patrimoine, qui contribuent grandement à la qualité du service rendu aux locataires.
- Un patrimoine de qualité, concentré, et cohérent, un maillage territorial de proximité : 30 000 logements, essentiellement à Paris, un réseau d'agences homogènes.
- Une situation financière saine et des perspectives solides.

> NOS VALEURS AU QUOTIDIEN

ENGAGÉ

- Au service de l'intérêt général, dans notre mission de service public
- Impliqué dans l'avancement concret des projets au service de nos locataires et de l'ensemble des parties prenantes

RESPONSABLE

- Conscient des enjeux sociaux et écologiques de notre mission et de notre impact, en tant que gestionnaire de près de 30 000 logements
- Conscient de notre rôle en tant qu'acteur de la Ville

À L'ÉCOUTE

- Disponible pour nos locataires, nos partenaires, et au sein de la société
- Ouvert aux idées, aux attentes, à la diversité, à l'innovation, au partage d'expériences

> NOS AMBITIONS

Pour guider son action d'ici fin 2025, Elogie-Siemp se fixe 5 principaux axes stratégiques.

1. Améliorer la qualité de notre gestion locative et accompagner nos locataires

- Amélioration continue de la qualité de service, avec des plans d'actions ciblés, en lien avec la certification Qualibail, afin notamment d'améliorer la prise en charge de vos demandes.
- Maintien de la proximité et du contact humain, et de la présence de gardiens et gardiennes.
- Refonte de votre espace locataire pour vous offrir plus de services, et accompagnement dans la transition numérique.
- Renforcement des contrôles de l'entretien ménager des parties communes.
- Accompagnement de nos locataires rencontrant des difficultés.
- Optimisation des délais de traitement des demandes d'adaptation de logements.

2. Contribuer à une ville accessible à tous

- Poursuite de l'effort de construction de nouveaux logements pour faire face à l'importante demande.
- Participation à la Foncière de Paris, pour faciliter l'accession à la propriété des ménages de classes moyennes à Paris.
- Encouragement à la mobilité de nos locataires, et renforcement de la lutte contre la sous-occupation des logements.

3. Lutter contre le réchauffement climatique et s'adapter à ses conséquences

- Mise en œuvre de notre Plan Climat 2020-2030-2050 adopté en 2019.
- Maîtrise des consommations d'énergie, pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et alléger votre facture énergétique.
- Réalisation de notre ambitieux programme de réhabilitation : rénovation de 40 % du patrimoine, soit 10 000 logements, dans les 10 prochaines années.
- Mise en œuvre d'un « Plan vélos » : amélioration des locaux vélos, création de stationnements sécurisés en sous-sol...
- Déploiement d'un plan « ombres et volets » pour améliorer le confort d'été.

4. Prendre notre part en tant qu'acteur de la Ville et de la vie sociale, culturelle et économique

- Promotion des projets d'initiative citoyenne, prise en compte des besoins spécifiques des territoires et action pour favoriser le « mieux vivre ensemble ».
- Poursuite de l'évaluation des prestataires qui interviennent dans les logements ou les résidences.

5. Développer notre capital humain et améliorer notre performance

- Formation de l'ensemble des collaborateurs aux enjeux liés à la « relation locataires ».
- Poursuite d'une stratégie de digitalisation dynamique.



DÉCOUVREZ LES LAURÉATS !

Nous lançons, en mars dernier, la quatrième édition de notre Budget Participatif ouvert à tous. Vous avez été nombreux à participer et à proposer vos projets sur le thème du développement durable. Cette année, 12 projets ont été retenus et verront le jour en 2022 !

Découvrez-les sans plus attendre...



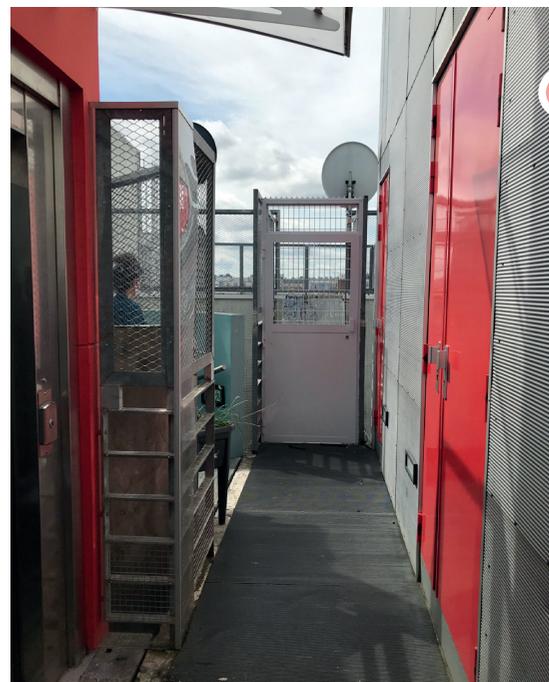
1 Le jardin naturel du 58-60, rue des Vignoles, Paris 20
Ce projet issu d'une concertation entre locataires a pour vocation un réaménagement ornemental d'un espace végétalisé de la résidence, première étape d'une action participative et de lien social.

2 Au 2, place de la Chapelle, Paris 18, végétalisation de la façade
L'objectif pour les locataires : embellir la façade en apportant des fleurs et végétaux pour reprendre possession de leur immeuble et favoriser les échanges entre locataires, tout en contribuant à l'amélioration du cadre de vie et de la tranquillité.

3 Une mini forêt-jardin, au 186, rue de Crimée, Paris 19
Création d'un espace végétal dans la cour de la résidence pour sensibiliser les locataires à la protection de l'environnement, et fédérer les locataires autour d'un projet commun d'amélioration du cadre de vie.

4 Végétalisation de la cour du 143, quai de Valmy, en plein cœur du 10^{ème}
Les locataires souhaitent aménager un espace, pour adoucir la minéralité de la cour de l'immeuble, propice aux rencontres et interactions entre voisins.

5 Un potager partagé, 10, rue Gustave et Martial Caillebotte, Paris 20
Dans une résidence récente avec une architecture de la cour mêlant végétal et minéral, les locataires ont la volonté de créer des aménagements ornementaux supplémentaires, ainsi que des espaces de jardinage collaboratif pour sensibiliser à la protection de l'environnement grâce à des ateliers éducatifs et ludiques.



6 Un potager sur le toit du 155, rue Oberkampf, Paris 11 !
Volonté de la part des locataires de se réapproprier le toit terrasse de la résidence en le végétalisant afin qu'il devienne un lieu de rencontre et d'interaction entre voisins.

7 Au 73, boulevard Kellerman, Paris 13, amélioration de la diversité des espaces verts
L'objectif : végétaliser et fleurir la cour, lieu de passage quotidien des 5 bâtiments de la résidence en installant 7 jardinières, avec des arbustes et plantes tapissantes en couverture.

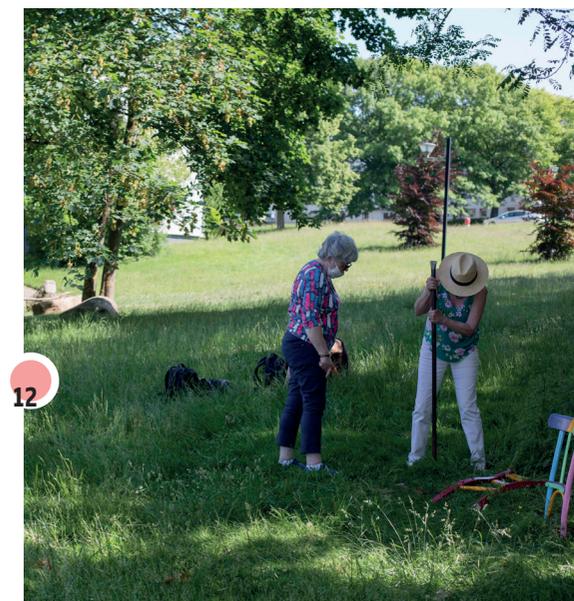
8 Dans le 15^{ème}, au 27, rue de la Montagne de la Fage, on encourage les mobilités douces
Création d'un abri à vélos dans la cour du fond de la résidence comprenant 15 arceaux.

9 En plein cœur de Paris, au 84, rue Quincampoix, Paris 3^{ème}, des jardinières dans la cour
Un projet favorisant la végétalisation, par l'installation de jardinières dans la cour intérieure, tout en créant du lien entre les locataires !

10 Au sud de Paris, 4, rue de Lille dans le 7^{ème}, un jardin partagé
Plantation de plantes, fleurs et arbustes avec quelques emmarchements et dalles d'ardoises au sol contribuant à l'embellissement de l'espace jardin de la cour. L'objectif : l'amélioration des espaces communs et du lien social.

11 Le jardin d'Hégésippe du 18, rue Hégésippe Moreau, Paris 18
Accompagner les locataires gérant le jardin d'Hégésippe, déjà existant dans la résidence, pour perfectionner leurs techniques (repiquage, gestion du compost, optimisation des surfaces plantées, amendement de la terre, etc.) et aménager l'espace afin d'en faire un lieu de rencontre et d'échange entre locataires.

Au domaine de La Celle Saint-Cloud, 3, allée Victor Hugo, un projet de protection de la nature
Un projet global pour impliquer les locataires dans la préservation du patrimoine végétal du domaine, améliorer la gestion des espaces verts afin de favoriser le développement et la préservation de la biodiversité et enfin optimiser la gestion des déchets en impliquant les locataires dans la propreté de leur cadre de vie.





FAIRE PLUS POUR LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE !

Des bornes de recharges électriques dans nos parkings et des locaux à vélos sécurisés. Qui est concerné et comment ça marche ?

Nous avons signé récemment une concession de 5 ans avec la société YesPark pour optimiser l'occupation de nos stationnements vacants. Dans le cadre de ce marché, YesPark nous accompagne dans l'installation de bornes électriques qui seront accessibles aux clients YesPark, mais aussi à nos locataires. L'objectif est d'équiper 65 parkings et d'atteindre près de 380 places avant la fin de l'année 2022.

LES ENJEUX POUR NOUS ET POUR VOUS

- Respecter notre Plan Climat et atteindre notre objectif d'au moins une place équipée d'une borne électrique par parking d'ici 2030.
- Aider nos locataires à s'adapter à la ZFE (zone à faibles émissions) dans l'ensemble du périmètre délimité par l'autoroute A86 : en juillet 2022, les véhicules crit'air 3 et en janvier 2024, les véhicules crit'air 2 seront interdits à la circulation. À partir de 2024 seuls les véhicules crit'air 1 (non diesel, moins de 12 ans) et crit'air 0 (véhicule électrique) seront autorisés à la circulation.
- Faire baisser votre facture énergétique : le coût annuel de l'électricité pour une voiture est de 3 à 4 fois moins cher que le coût en essence pour des trajets équivalents.

COMMENT OBTENIR UNE PLACE DE PARKING ÉQUIPÉE D'UNE BORNE ÉLECTRIQUE ?

- Dans le cas où une installation existe déjà à proximité, dans votre résidence ou dans une résidence proche de chez vous, il suffira de prendre un abonnement auprès d'un opérateur de recharge existant comme YesPark, ZePlug ou Bornes Solutions.
- S'il n'y a pas d'installation existante, votre agence fait une vérification technique dans un délai de trois mois environ. Si l'installation est possible, nous procéderons à la création d'un point de livraison indépendant des parties communes via Enedis, qui peut prendre environ 4 mois. Il faudra ensuite que vous recherchiez un opérateur de recharge pour installer la borne, par exemple ZePlug ou YesPark, avec si besoin l'aide d'Elogie-Siemp, et prendre un abonnement auprès de l'opérateur choisi.

Pour toute question concernant votre site, rapprochez-vous d'Elogie-Siemp Contact, au 01 40 47 55 55.

COMBIEN COÛTE L'ABONNEMENT YESPARK ?

Pour les locataires Elogie-Siemp :

Il faut compter le prix de l'installation d'une borne auquel s'ajoute l'abonnement à la borne, d'environ 9 euros par mois et le prix de l'électricité.

Pour les non locataires d'Elogie-Siemp et abonnés YesPark :

Le loyer d'une place de parking dépend de son adresse, auquel s'ajoute le prix de l'abonnement à la borne de 39 euros par mois et le prix de l'électricité.

Des locaux vélos sécurisés avec YesPark

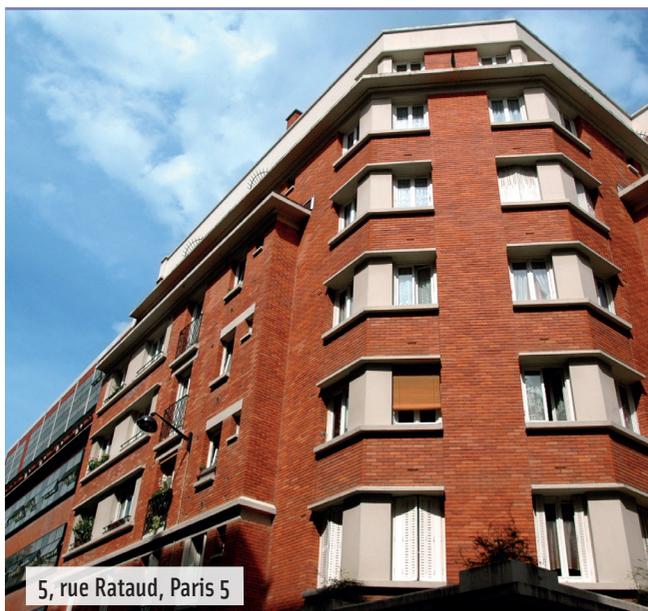
Lorsque techniquement cela sera possible, une place de parking voiture sera transformée en espace fermé pouvant accueillir jusqu'à 15 vélos. Un abonnement auprès de YesPark de 10 euros par mois sera nécessaire pour y accéder.

Plus d'informations sur le site www.yespark.fr

LA RÉHABILITATION, UNE SOLUTION POUR LIMITER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

En adoptant en 2019 notre Plan Stratégique de Patrimoine, nous avons décidé de **réhabiliter 10 000 logements avant 2030, soit 40 % de notre parc d'ici 10 ans !**

Pourquoi ces réhabilitations globales ? D'abord pour **améliorer la sécurité contre l'incendie et le confort d'habitation** par la réfection des pièces humides. Ensuite pour réduire notre facture énergétique dans le cadre du Plan Climat de la Ville par l'**isolation phonique et thermique**. Puis pour rendre nos résidences plus accessibles aux personnes à mobilité réduite. Enfin pour accélérer notre adaptation aux enjeux climatiques en favorisant le **confort d'été avec la pose de persiennes, la végétalisation des toits et des cours intérieures** par la débitumisation.



5, rue Rataud, Paris 5

- **99 logements** avant réhabilitation et **91 logements** après travaux
- Consommation énergétique :
 - . Passage de l'étiquette E à l'étiquette D
 - . Diminution de l'ordre de **47 %**
- **29 tonnes de CO2 économisées** par an

15-17, rue des Nanettes, Paris 11

- **91 logements** réhabilités
- Consommation énergétique :
 - . Passage de l'étiquette E à l'étiquette C
 - . Diminution de l'ordre de **56 %**
- **45 tonnes de CO2 économisées** par an

142-144, rue des Pyrénées, Paris 20

- **31 logements** réhabilités
- Consommation énergétique :
 - . Passage de l'étiquette E à l'étiquette B
 - . Diminution de l'ordre de **75 %**
- **60 tonnes de CO2 économisées** par an



Depuis 2021, c'est :

- **10 résidences** livrées
- **681 logements**, pour 39 839 m² de surfaces habitables
- **468 tonnes de CO2 évitées**
- En moyenne pondérée à la surface : passage de l'étiquette E à l'étiquette C, soit **40 % de gain énergétique**

Et 3 150 m² de surfaces végétalisées, dont :

- **611 m²** au 3-5-7-9, rue du Chevaleret Oudiné, Paris 13
- **1 236 m²** au 15-17, rue des Nanettes, Paris 11
- **1 204 m²** au 25-35, rue des Cascades, Paris 20
- **99 m²** au 122-124, rue de Lourmel, Paris 15



SOYONS ÉCONOMES !

Les prix de l'énergie et en particulier du gaz s'envolent. Cette hausse touche les familles les plus fragiles économiquement. Il est donc important de connaître les aides existantes ou mises en place à titre exceptionnel. Découvrez quelques-unes d'entre elles, et retrouvez plus d'informations sur mesdroitssociaux.gouv.fr ou sur le site de votre commune.

Pour tous les locataires

LE CHÈQUE ÉNERGIE DE L'ÉTAT

Il est octroyé chaque année par l'administration fiscale sur la base de la déclaration annuelle des revenus. Il est destiné aux personnes ayant des ressources très modestes. L'avis d'imposition 2021 sur les ressources 2020 est la référence pour cette année. Il varie de 50 à 280 euros par foyer.

LE CHÈQUE « COUP DE POUCE 2021 »

Si vous avez bénéficié d'un chèque énergie en 2021, vous avez dû recevoir un chèque énergie complémentaire de 100 euros en décembre 2021. Ce chèque énergie complémentaire pourra être utilisé jusqu'au 31 mars 2023.

> Pour tout complément d'informations, rapprochez-vous de votre centre des impôts.

Pour les locataires parisiens

FSL PARIS : DEUX AIDES PROPOSÉES

• L'aide « énergie préventive » est destinée à favoriser la prévention des difficultés de paiements des factures d'électricité ou de gaz. Elle varie de 122 à 244 euros et est versée directement aux fournisseurs d'énergie. Elle est soumise à des conditions de ressources.

Info à retenir : La Ville de Paris et les bailleurs parisiens ont donné leur accord pour procéder à un abondement exceptionnel du FSL énergie afin d'accompagner les locataires en situation de précarité énergétique.

• L'aide « énergie curative » est destinée aux Parisiens en situation d'impayés de gaz ou d'électricité, dans l'impossibilité de trouver une solution amiable pour le règlement de leur dette avec le fournisseur d'énergie. Elle est attribuée dans le cadre du dispositif FSL 75 pour éviter une coupure de la fourniture d'énergie et faciliter l'apurement de la dette. Cette aide est soumise à des conditions de ressources et son montant maximum est de 250 euros/an.

PARIS ÉNERGIE FAMILLES

Cette aide concerne les familles ayant un ou plusieurs enfants à charge, sous condition d'imposition, pour les soutenir dans leurs dépenses d'électricité et/ou de gaz. Pour en bénéficier il faut habiter Paris depuis au moins 3 ans. L'aide varie de 138 à 275 euros et est versée directement aux fournisseurs d'énergie.

> Plus de renseignements auprès du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris de votre arrondissement.

ENSEMBLE POUR LA BIODIVERSITÉ !



Dans le cadre de notre Plan Climat adopté en 2019, nous nous engageons avec nos prestataires à aller plus loin pour favoriser la biodiversité dans nos résidences.

Notre objectif est de faire de nos espaces verts des lieux d'accueil de la biodiversité, et des espaces de projets collectifs pour et avec vous. Deux projets sont en cours, en lien avec les associations de locataires.

Développer une gestion différenciée Zéro Phyto

En limitant le transport des déchets verts qui sont réutilisés en compostage ou en paillage, en supprimant le bêchage et en privilégiant l'utilisation d'engrais organiques pour préserver les sols. Objectif : développer la biodiversité et valoriser cet acquis en obtenant des labellisations sur la qualité de la gestion de nos jardins sur quatre premières résidences.

Transformer nos espaces verts

Dès cette année, en adaptant la tonte des pelouses d'1/3 des plus petits sites où l'herbe est gardée plus haute, soit 10 cm au lieu de 3 cm, et n'est pas tondu pendant la période sèche. Et pour 2/3 des grands sites en passant en pelouses libres avec fauchage une à deux fois par an.

Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos projets de création de jardins ou de potagers, en pleine terre ou hors sol, car ils participeront à une ville plus verte.

La gestion différenciée, pour quoi faire ?

- Favoriser les végétaux qui ont plus de temps pour pousser
- Offrir un refuge stable aux insectes
- Aider les oiseaux à se nourrir



La température dans votre logement : c'est 19° C, pas plus !

Dans cette période où nous devons allier impératifs écologiques liés au réchauffement climatique et maîtrise des dépenses d'énergie pour les ménages, un seul mot d'ordre : 19° C ! La loi a tranché et l'article R241-26 du code de l'énergie fixe la température moyenne à 19° C. Ce texte s'applique aussi aux locataires disposant d'un chauffage individuel.

N'oublions pas que 1° C supplémentaire, c'est 7 % d'augmentation du coût sur votre facture.

2022

FAIRE LA VILLE DE DEMAIN

Ensemble

**ELOGIE-SIEMP
VOUS PRÉSENTE
SES MEILLEURS VŒUX
POUR CETTE NOUVELLE
ANNÉE 2022 !**



www.elogie-siemp.paris